

Note de Présentation

Comptes Financiers Uniques 2025

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

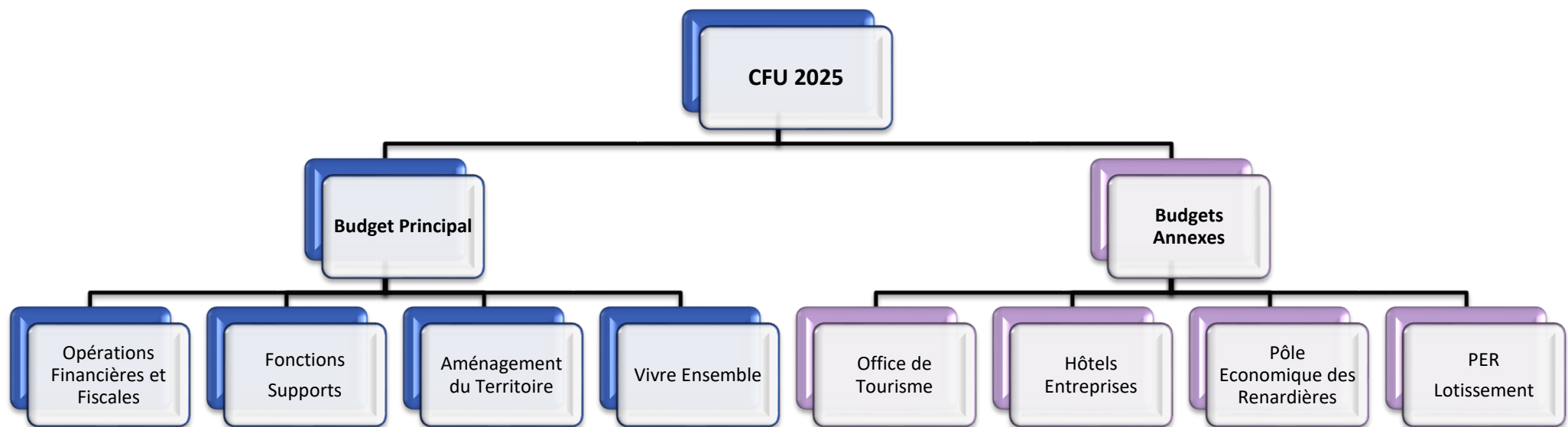
ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

INTRODUCTION

L'article L.1612-35 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT prévoit l'obligation, pour l'ensemble des collectivités, de joindre au Compte Financier Unique, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Financier Unique.

Le Compte Financier Unique de la CC Moret Seine et Loing est composé de plusieurs budgets :



Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

SYNTHESE DES BUDGETS

Détail du Budget Principal	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations Financières et Fiscales	11 569 084,65 €	28 441 145,85 €	2 462 915,58 €	1 976 438,99 €
Fonctions Supports	2 541 236,45 €	256 485,57 €	30 720,57 €	0 €
Aménagement du Territoire	4 126 891,88 €	1 078 256,28 €	1 462 461,74 €	305 186,82 €
Vivre Ensemble	7 395 083,67 €	2 838 790,02 €	326 121,66 €	193 931,50 €
Restes à réaliser basculés en 2026	0 €	0 €	1 620 796,56 €	879 231,80 €
Total Budget Principal	25 632 296,65 €	32 614 677,72 €	5 903 016,11 €	3 354 789,11 €

Détail des Budgets Annexes	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Office de Tourisme	630 255,25 €	632 956,48 €	17 622,75 €	25 072,98 €
Hôtels d'Entreprises	92 964,01 €	343 434,31 €	137 521,60 €	96 617,34 €
Pôle Economique des Renardières	108 548,60 €	112 408,61 €	116 712,57 €	184 610,46 €
PER Lotissement	479 281,53 €	479 281,53 €	479 281,53 €	480 000,00 €
Total Budgets Annexes	1 311 049,39 €	1 568 080,93 €	751 138,45 €	786 300,78 €

TOTAL BUDGETS	26 943 346,04 €	34 182 758,65 €	6 654 154,56 €	4 141 089,89 €
----------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

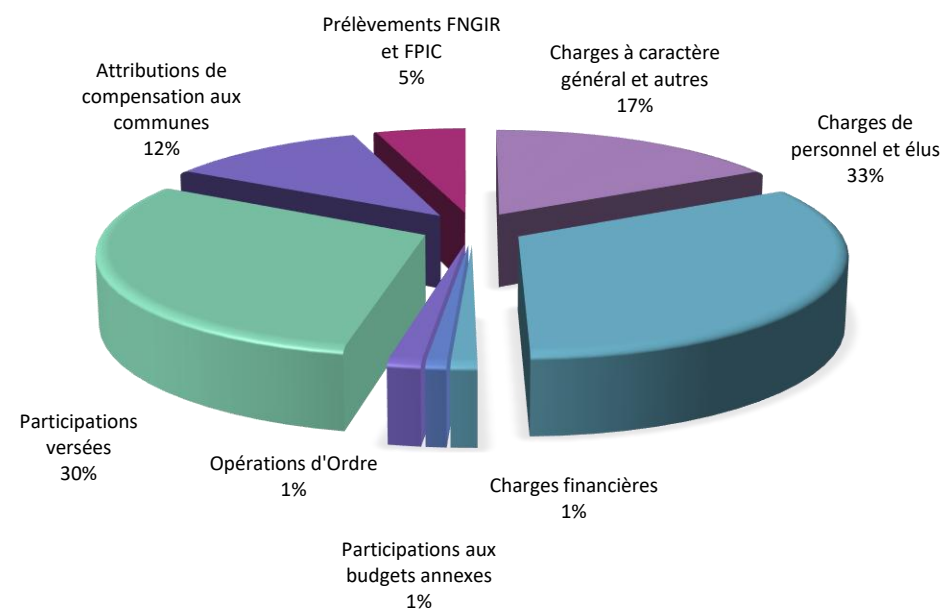
Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

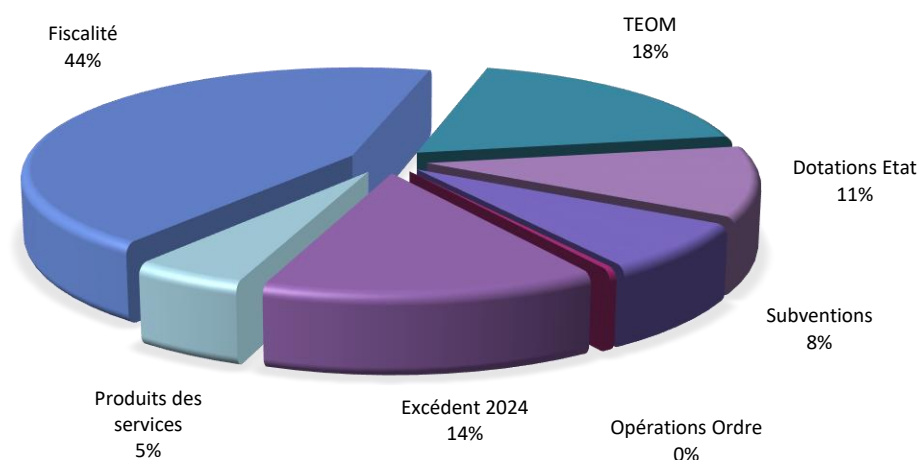
Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



Dépenses de Fonctionnement : 25 632 296,65 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

Les dépenses de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 4 084 785,75 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 8 204 486,83 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par le relèvement éventuel des taux de cotisation à la CNRACL, à l'IRCANTEC, à l'URSSAF et par l'augmentation mécanique des salaires, effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 362 055,46 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 8 309 423,68 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion ;
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme et Pôle Economique des Renardières ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 294 823,26 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 31 Décembre 2025 : 3,60 %) ;
- Charges spécifiques – Chapitre 67 : 3 188,23 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;
- Dotations aux provisions – Chapitre 68 : 0 €
→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 373 533,44 €

→ Dotations aux amortissements pour 373 533,44 € ;

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

Recettes de Fonctionnement : 32 614 677,72 €

Les produits de fonctionnement sont composés des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 20 165 248,00 €

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux fixé à 26,29 % : 2 990 587 €
- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 306 376 €
- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOT : 240 525 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe habitation sur les résidences secondaires – Taux fixé à 8,46 % : 499 533 €
- Taxe sur le foncier bâti – Taux fixé à 3,60 % : 1 978 849 €
- Taxe sur le foncier non bâti – Taux fixé à 2,25 % : 24 212 €
- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 104 049 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 5 920 985 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 5 355 736 €

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises : 1 308 367 €

→ Produits fiscaux issus des rôles complémentaires : 56 388 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 127 118 € ;

→ Redevance des mines : 5 110 € ;

→ Taxe de séjour collectée : 4 235 € ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 6 024 769,90 €
 → Ce chapitre constate :
 - Etat – DGF d’Intercommunalité et Compensation SPPS : 1 378 423 € ;
 - Etat - Allocations de compensations : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées en partie par l’Etat : 2 214 294,80 € ;
 - Subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, Agence de l’Eau, DRIEAT, Fédération des Centres Sociaux, CNAV... : 2 432 052,10 € ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75,76 et 013 : 1 540 256,51 €
 → Ce chapitre constate :
 - les produits générés par les services de la petite enfance, du centre aquatique, de la jeunesse et sports, des centres sociaux, des haltes fluviales : 850 160,65 € ;
 - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l’assurance statutaire : 80 987,96 € ;
 - la participation du budget annexe – Office de Tourisme : 331 457,88 € ;
 - la participation des communes pour la mutualisation de services : 191 177,12 € ;
 - autres produits divers non récurrents : 86 472,90 € ;

- Produits spécifiques – Chapitre 77 : 61 302,95 €
 → Ce chapitre constate l’annulation de mandats suite à un contrôle d’un marché public ;

- Opérations d’ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 115 466,61 €
 → Neutralisation des amortissements de la subvention d’équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;

- L’excédent de fonctionnement de l’exercice 2024 : 4 707 633,75 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	CA 2025
Charges à caractères générales	4 084 785,75 €
Charges de personnel	8 204 486,83 €
Contribution aux syndicats	7 193 106,86 €
Autres charges de gestion courante	1 116 316,82 €
Charges fiscales	4 362 055,46 €
Charges financières	294 823,26 €
Charges spécifiques	3 188,23 €
Dotations aux provisions	0 €
DEPENSES REELLES	25 258 763,21 €
DEPENSES ORDRE	373 533,44 €
Virement à la section d'investissement	0 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25 632 296,65 €

	CA 2025
Dépenses réelles	25 258 763,21 €
Recettes réelles - hors cession	27 791 577,36 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	2 827 637,41 €
Epargne Brute (CAF Brute)	2 532 814,15 €
Remboursement du capital	1 054 483,69 €
Epargne Nette (CAF Nette)	1 478 330,46 €

Recettes de Fonctionnement	CA 2025
Produit des services	1 364 485,65 €
Fiscalité	20 165 248,00 €
Dotations	3 592 717,80 €
Subventions	2 432 052,10 €
Recettes diverses	237 073,81 €
RECETTES REELLES	27 791 577,36 €
RECETTES ORDRE	115 466,61 €
Excédent N- 1 reporté	4 707 633,75 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	32 614 677,72 €

	2025
Emprunt sollicité durant l'exercice	0 €
Encours de dette au 31 Décembre	8 941 966,43 €
Capacité de désendettement en année	3,53

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

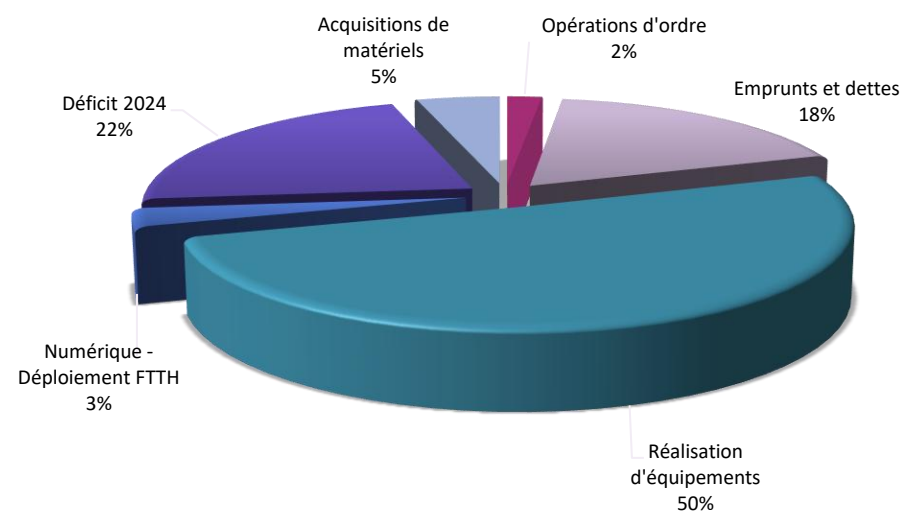
ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

Informations financières - Ratios	CA 2025
Dépenses réelles de fonctionnement / population	629,64 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	692,78 €
Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / population	85,70 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	222,90 €
DGF / population	34,36 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	32,48 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,68 %
Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / recettes réelles de fonctionnement	12,37 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	32,18 %

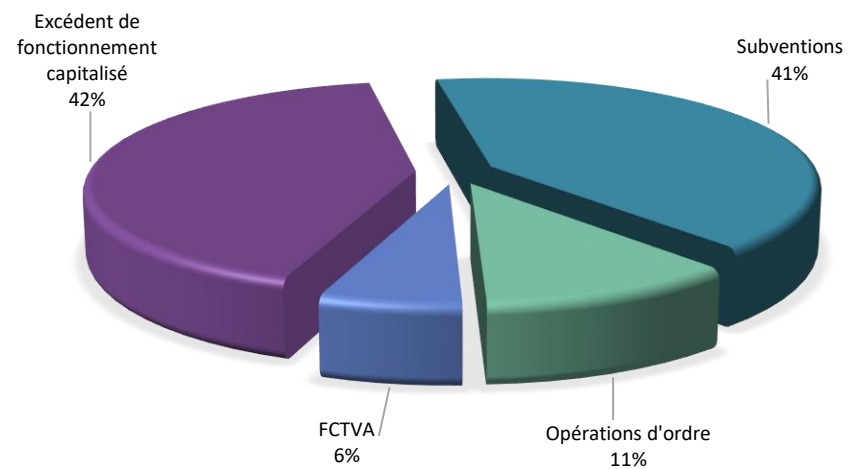
Envoyé en préfecture le 04/07/2026
Reçu en préfecture le 04/07/2026
Publié le
ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

2. Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

Dépenses d'Investissement : 4 282 219,55 € & RAR 2025 : 1 620 796,56 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20, 21 et 23 : 1 649 147,93 € & RAR : 1 620 796,56 €
 - Les principales opérations de l'année 2025 :
 - Grange des Graillons – Réhabilitation de l'équipement ;
 - Passerelle de la Voulzie (Champagne – Moret Loing et Orvanne) – Réhabilitation de l'équipement ;
 - Parc Violette Rette – Réfection du mur d'enceinte et des faitières ;
 - Stand de Tir – Réfection des paires balles et protection des bastaings ;
 - Réseau COMETE – Installation d'un abris bus ;
 - Programmes récurrents : aménagement et remise en état de bâtiments, renouvellement des équipements ;
 - Restes à réaliser 2025 – Opérations engagées non mandatées afin d'être pris en compte pour le calcul du solde du compte financier unique ;
- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 168 184,00 €
 - Déploiement du réseau de communication électronique à très haut débit FTTH pour des sites isolés par Seine et Marne Numérique ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 1 055 855,73 €
 - Remboursement de la dette en capital ;
- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 600,00 €
 - Ajustement d'un dépôt de garantie ;
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 115 466,61 €
 - Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;
- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 1 292 965,28 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement
 - Déficit de l'exercice 2024 ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

Recettes d'Investissement : 2 475 557,31 € & RAR 2025 : 879 231,80 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en plusieurs catégories :

- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 1 602 905,55 €
 → Récupération du FCTVA sur le période du 1^{er} Novembre 2024 au 31 Octobre 2025 : 206 488,59 € ;
 → Prise en charge du déficit 2024 incluant les restes à réaliser 2024 : 1 396 416,96 € ;
- Subventions – Chapitre 13 : 499 118,32 € & RAR : 879 231,80 €
 → Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77, CNDS et CAF ;
 → Restes à réaliser 2025 – Subventions notifiées non titrées dont les opérations sont en cours afin d'être pris en compte pour le calcul du solde du compte financier unique ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 0 €
 → Les opérations votées par MSL sont autofinancées et aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2020 ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 373 533,44 €
 → Dotations aux amortissements pour 373 533,44 € ;

Ces dotations étant transférées de la section de fonctionnement, elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME

→ Résultats de l'exercice 2025

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 630 255,25 €
- En recettes à 632 956,48 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 2 701,23 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 17 622,75 €
- En recettes à 25 072,98 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 7 450,23 €

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'un Service Public Administratif.

L'office de tourisme assure ses missions conformément aux critères applicables aux offices de tourisme classés, définis plus précisément par le code du tourisme dans le respect des principes du développement durable.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1^{er} Janvier 2016.

III. BUDGET ANNEXE – HOTEL ENTREPRISES

→ Résultats de l'exercice 2025

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 92 964,01 €
- En recettes à 343 434,31 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 250 470,30 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 137 521,60 €
- En recettes à 96 617,34 €
- ⇒ ce qui génère un déficit de 40 904,26 €

Ce budget retrace les opérations de gestion de l'hôtel d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles. Les loyers et charges permettent de rembourser l'annuité de la dette.

Les opérations d'ordre concernent l'amortissement des bâtiments et des subventions.

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

→ Résultats de l'exercice 2025

La section de fonctionnement s'élève :

■ En dépenses à 108 548,60 €

■ En recettes à 112 408,61 €

⇒ ce qui génère un excédent de 3 860,01 €

La section d'investissement s'élève :

■ En dépenses à 106 666,68 €

■ En recettes à 184 610,46 €

⇒ ce qui génère un excédent de 77 943,78 €

Les Restes à Réaliser – RAR 2025 s'élèvent :

■ En dépenses à 10 045,89 €

■ En recettes à 0 €

⇒ ce qui génère un besoin de 10 045,89 €

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

V. BUDGET ANNEXE – PER MSL Lotissement

→ Résultats de l'exercice 2025

La section de fonctionnement s'élève :

■ En dépenses à 479 281,53 €

■ En recettes à 479 281,53 €

⇒ la section est en équilibre

La section d'investissement s'élève :

■ En dépenses à 479 281,53 €

■ En recettes à 480 000,00 €

⇒ ce qui génère un excédent de 718,47 €

Ce budget retrace les futures opérations de lotissement qui seront réalisées sur le Pôle Economique des Renardières

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 CONSOLIDE – BUDGETS PRINCIPAL et ANNEXES

Envoyé en préfecture le 04/07/2026

Reçu en préfecture le 04/07/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260623-DL202687-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Crédits de Fonctionnement exécutés au titre de l'exercice		26 943 346,04 €	29 263 445,85 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 919 312,80 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		26 943 346,04 €	34 182 758,65 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
Crédits d'Investissement exécutés au titre de l'exercice		3 657 431,00 €	3 157 766,76 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	1 630 842,45 €	879 231,80 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 365 881,11 €	104 091,33 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 654 154,56 €	4 141 089,89 €
TOTAL DU COMPTE ADMINISTRATIF		33 597 500,60 €	38 323 848,54 €